



SAINT-MICHEL

Vivre avec passion



ÉLECTIONS MUNICIPALES

4 NOVEMBRE 2018

VOUS SONGEZ À PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE ?

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 5 OCTOBRE 2018 POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE.

En vue des élections municipales qui se tiendront le 4 novembre prochain, les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat ont jusqu'à 16h30, le 5 octobre pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

Il est à noter que les déclarations de candidature sont acceptées du 21 septembre au 5 octobre.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la Municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins 5 électeurs de la Municipalité pour le poste de conseiller.

Conditions d'éligibilité

Est éligible à un poste de membre du conseil :

- Toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la Municipalité;
- Toute personne qui a résidé de façon continue ou non sur le territoire de la Municipalité les 12 mois précédant le **1^{er} septembre 2018**, soit depuis le **1^{er} septembre 2017**;

Pour se qualifier comme électeur, la personne doit notamment remplir les conditions suivantes :

- Être majeure, soit être âgée d'au moins 18 ans le 4 novembre 2018;
- Avoir la citoyenneté canadienne le **1^{er} septembre 2018**;
- Ne pas être sous le régime de la curatelle le **1^{er} septembre 2018**;
- Ne pas avoir été reconnue coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse;

Il est de votre responsabilité de vérifier si vous répondez aux conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil de votre Municipalité.

Rôle du conseil municipal

Le conseil municipal assume les compétences dévolues par les lois qui le concernent et s'assure d'offrir des services répondant aux besoins de la collectivité. Lorsqu'il décide des orientations et des priorités d'action de la Municipalité, ses décisions prennent la forme de résolutions ou de règlements adoptés lors d'une assemblée tenue selon les règles.

Composition du conseil

Le conseil municipal comprend sept élus (un à la mairie et six aux postes de conseillers).

Durée d'un mandat

Le mandat des élus municipaux est de **quatre ans**, soit la période entre deux élections générales, à l'exception du mandat des membres du conseil élus lors d'une élection partielle.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'informations à ce sujet peuvent s'adresser à la présidente en téléphonant au (450) 454-4502 poste 110. Vous pouvez également consulter la section *ÉLECTIONS MUNICIPALES 2018* sur le site internet de la Municipalité, à l'adresse municipalité-saint-michel.ca ou sur le site internet du Directeur général des élections, à l'adresse www.electionsquebec.qc.ca.

Avis public d'élection

Municipalité

Saint-Michel

Scrutin du

2018 | 11 | 04
année | mois | jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Saint-Michel
Municipalité

par Caroline Provost, que :
Président d'élection

- le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Conseiller du district numéro 5
- toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2018 | 09 | 21 au 2018 | 10 | 05
année | mois | jour

JOURS :	Lundi	HEURES :	De : 8h	à : 12h	De : 13h	à : 16h30
	Mardi		De : 8h	à : 12h	De : 13h	à : 16h30
	Mercredi		De : 8h	à : 12h	De : 13h	à : 16h30
	Jeudi		De : 8h	à : 12h	De : 13h	à : 16h30
	Vendredi		De : 8h	à : 12h		

À NOTER – Le vendredi 2018 | 10 | 05 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.
année | mois | jour

- si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2018 | 11 | 04 de 10 h à 20 h
année | mois | jour

et un vote par anticipation sera tenu le :

2018 | 10 | 28 de 12 h à 20 h
année | mois | jour

- j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Madame Annick Dorais
- j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) :

- vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection	Adjoint
Caroline Provost	
Adresse	Adresse
1700, rue Principale	
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0	
<u>450 454 4505</u> Ind. rég. Numéro de téléphone	<u> </u> Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à Saint-Michel, le 2018 | 09 | 04
Municipalité

(s) Caroline Provost
Président d'élection

OFFRE D'EMPLOI

La présidente d'élection désire avoir une banque de candidats impartiaux, fiables et disponibles afin de remplir diverses fonctions de membre du personnel électoral en vue des élections municipales du 4 novembre 2018.

Les personnes intéressées doivent être disponibles pour travailler la journée du vote itinérant, la journée du vote par anticipation qui aura lieu le dimanche, 28 octobre 2018 et/ou lors de la journée du scrutin qui aura lieu le dimanche, 4 novembre 2018. Certaines personnes doivent aussi être disponibles pour la commission de révision qui aura lieu aux dates qui seront fixées entre le **14 octobre et le 27 octobre 2017**. Les candidats retenus devront également se présenter à une séance de formation selon la fonction effectuée.

Il y a plusieurs fonctions qui sont disponibles c'est-à-dire : scrutateur d'un bureau de vote, secrétaire d'un bureau de vote, membre de la table de vérification et membre de la commission de révision de la liste électorale.

Les personnes intéressées doivent être majeures et elles doivent soumettre leur candidature à l'attention de la présidente d'élection par télécopieur au numéro suivant : 450-454-7508, par courriel à l'adresse électronique suivante : greffe@mst-michel.ca ou par la poste adressée à l'attention de la présidente d'élection au 1700 rue Principale à Saint-Michel, J0L 2J0.

La présidente d'élection remercie tous les postulants de leur intérêt à joindre son équipe. Seules les personnes dont leur candidature aura été retenue seront contactées.

Cette offre d'emploi est rédigée en utilisant les termes masculins uniquement pour alléger le texte.

Caroline Provost
Présidente d'élection

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière aura lieu mardi, le 11 septembre 2018 à 19h30 à l'Hôtel de ville.